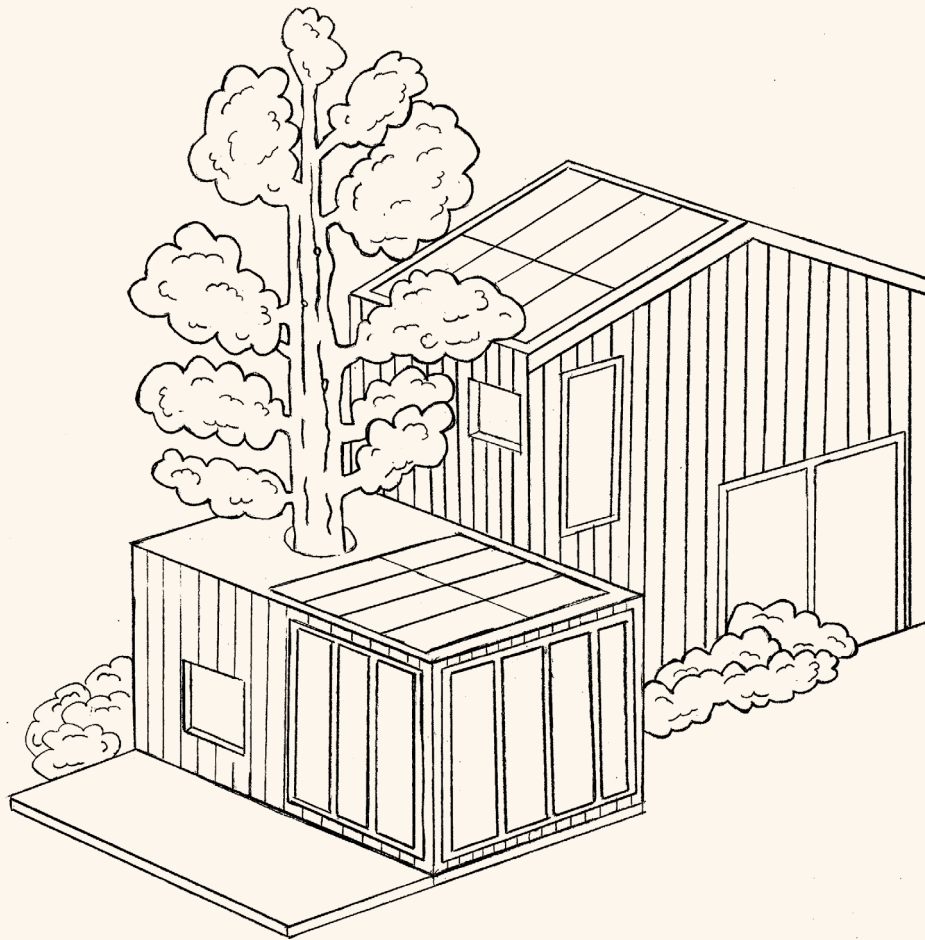


EN ROUTE VERS DES HABITATS ÉCO-LOGIQUES !

SYNTHÈSE



Le mercredi 17 mars 2021, de 13H30 à 18H30, s'est tenu un séminaire en ligne consacré à l'habitat écologique, organisé par les étudiants de Master 2 LEA Développement durable – stratégies de concertation et de communication. Une soixantaine de personnes se sont réunies le temps d'un après-midi, pour échanger points de vue et idées, réalisations et projets, expériences et ambitions, autour de la transition écologique de l'habitat.

Au programme, une présentation d'Eco-logis sur l'habitat alternatif à travers le monde ; deux ateliers, l'un consacré aux aspects social et environnemental de l'habitat d'aujourd'hui, l'autre, aux matériaux bio-sourcés ; et une table ronde, dédiée aux leviers à actionner pour faciliter la transition écologique. De l'ocre de la terre crue à la verte forêt, ce fut un après midi haut en couleur, dont voici la synthèse.



Le ciel était gris, mais le thème était vert : « En route vers des habitats éco-logiques ! » C'est autour de cette notion que se sont réunies près de soixante-dix personnes cet après-midi là. Étudiants et enseignants à la barre, intervenants et spectateurs au micro, tous étaient au rendez-vous. Les cinq animateurs de la session, Ophélie, Alexandre, Arthur, Maxime et Jérémie, ont su mener la discussion dont n'a résulté qu'enrichissement.

Lors de son discours d'introduction, Didier Legoupil, responsable du parcours DDSC, a commencé par présenter brièvement la formation et ses atouts, parmi lesquels sa dimension internationale. « La communication et la conduite de projets sont deux pièces maîtresses de leur parcours », a-t-il ensuite ajouté. Son intervention s'est terminée par des remerciements chaleureux adressés aux étudiants organisateurs ainsi qu'à tous les spectateurs et intervenants présents.

Ces quelques mots introductifs passés, vint alors l'heure de la présentation d'*Eco-logis* qui figurait en première partie de ce webinaire. Assurée par Chloé Deleforge et Olivier Mitsieno, fondateurs d'*Eco-logis*, la présentation a conduit les spectateurs aux confins du monde, à la découverte de manières de penser et d'agir plus respectueuses de l'environnement, mais surtout d'alternatives aux logements conventionnels que nous pouvons connaître. Constructions de paille, de terre ou de bois, tout tendait à rappeler un célèbre conte du folklore populaire, mais c'est, cette fois-ci, Chloé et Olivier qui nous ont conté leurs aventures.

Passeport en poche, sac sur le dos, leurs voyages ont été pavés de rencontres et de découvertes, parmi lesquelles de nouvelles façons de considérer l'habitat, qu'il soit individuel ou collectif.

Accompagné d'un témoignage, des extraits du documentaire ont été diffusés. Les spectateurs ont ensuite pu échanger et questionner les deux voyageurs. Parmi les questions posées, à titre d'exemple et en rapport avec les constructions en terre crue mentionnées dans leur présentation, un participant se demandait si Olivier et Chloé avaient observé des réglementations particulières concernant ladite terre. Ce à quoi ils ont répondu

Les coulisses

La mission qui incombait aux étudiants de deuxième année du Master **LEA DDSC** (Langues Étrangères Appliquées – Développement Durable, Stratégies de Concertation et de Communication) de l'Université de Caen Normandie fut accomplie avec succès. Elle consistait à réaliser un séminaire portant sur un des aspects du développement durable.

Les douze étudiants présents sur place à l'université le jour J, et dans le respect des mesures sanitaires, accompagnés à distance de leurs huit camarades de parcours, travaillaient sur ce webinaire depuis environ trois mois.

Certains étaient chargés d'une prise de contact avec les intervenants, d'autres de la préparation et de l'animation de leur atelier ou table ronde. D'autres encore ont travaillé règle et compas à la main, sur le programme et son visuel distribués aux invités ou sur les relations avec la presse. Ces tâches préalables relevaient de leur compétence, puisque la communication – possiblement interculturelle – est la clef de voûte de leur formation. Le jour J, un petit contingent basé en Bretagne régissait à distance le chat sur lequel les questions étaient les bienvenues, pour créer l'interaction. Qui a parlé de rivalités entre Bretons et Normands ? Ils ont travaillé main dans la main. Quelques autres étudiants ont improvisé un décor de dernière minute qui a fait illusion à l'écran. D'autres enfin s'assuraient en coulisse du bon déroulement de l'évènement.

Les étapes nécessaires à l'aboutissement du projet ont ainsi pu être franchies collégialement par des étudiants soudés qui ont mené leur barque vers les flots les plus prospères, et « ont su relever ce défi avec enthousiasme », se sont félicités Sylvie Le Calvez et Didier Legoupil, leurs enseignants superviseurs. Aucun incident technique – pourtant tant redouté de l'équipe organisatrice – n'a été à déplorer.



Certains des étudiants et leur professeur Didier Legoupil, attentifs lors de la projection d'un extrait du documentaire d'*Eco-logis*.

par la négative, puisque les États dans lesquels ils ont observé ces pratiques étaient souvent moins regardants que le nôtre en matière de législation.

Simple question de culture ou véritable volonté d'agir écologiquement, du matériau utilisé au mode de vie alternatif, ces expériences vécues demeurent ancrées sur leur site web « *eco-logis.org* », que nous vous invitons à visiter.

Cette présentation terminée, vint alors l'heure d'observer une courte pause, pendant laquelle les spectateurs ont eu le choix de rejoindre l'un des deux ateliers du webinaire.

ATELIER 1

Le premier atelier, animé par Arthur Meslin, et qui tournait autour de la thématique suivante : « Comment rendre l'habitat de demain plus respectueux des personnes et de l'environnement ? », fut enrichi des interventions de Pascal Gourdeau, membre fondateur des *Z'Ecobâtitisseurs* (14) ; d'Aristote Truffaut, membre de l'association *Hameaux Légers* ; et de Vincent Doussinault, conseiller énergie chez *Biomasse Normandie*. Si cet atelier n'a évidemment pas fait abstraction de l'aspect environnemental, il portait tout autant, sinon plus, sur la notion sociale qui y est associée.

En effet, il est apparu clairement lors de cet atelier, que ne pouvaient plus être dissociés les aspects environnemental et social lorsqu'il est question d'habitat écologique. M. Doussinault a commencé par introduire la notion de rénovation concernant les constructions du parc immobilier existant. Il a souligné l'intérêt qu'il trouvait à la réadaptation des constructions existantes aux besoins d'aujourd'hui, puisque la plupart d'entre elles répondait autrefois à une demande qui n'est plus d'actualité. « *Comment faire évoluer le parc existant en fonction de l'évolution des besoins sociétaux en termes d'impact énergétique et environnemental, mais aussi en termes d'évolution de la typologie des foyers, et tout cela à l'échelle des habitats individuels comme des quartiers ?* » a-t-il questionné.

M. Gourdeau a ensuite mentionné le retard significatif de la Normandie sur les régions avoisinantes en matière d'initiatives sur le « vivre ensemble » en milieu urbain. « *La Bretagne notamment, mais aussi les agglomérations de Strasbourg et de Lille, sont en avance en ce qui concerne leur capacité à appréhender l'habitat participatif* ». Mais alors quels leviers actionner pour pallier ce retard ? « *Il faut donner plus de poids aux initiatives des villes de moindre taille qui ont bien compris l'enjeu de ces nouvelles formes d'habitat* » a-t-il préconisé.

La réversibilité, véritable chevron de la construction

M. Truffaut a d'ailleurs répercuté le propos de M. Gourdeau en informant que l'association *Hameaux Légers* était à l'initiative de projets dans lesquels des particuliers sont propriétaires de leur habitation sans l'être du terrain. « *Réserver du foncier est une vraie stratégie pour préserver les espaces des mains des promoteurs immobiliers* », a-t-il souligné. Est ainsi conféré à l'habitant le statut d'usager du terrain, qui appartient à des propriétaires fonciers. C'est là l'un des aspects de la réversibilité. Mais il en existe un second, que l'on qualifierait de réversibilité des usages. En effet, la construction réversible se veut aussi réutilisable à d'autres fins que celles prévues initialement, comme ce put être le cas pour certaines infrastructures originellement destinées à accueillir certaines épreuves des JO de Rio 2016, qui ont été converties en écoles. Du stade aux écoles, du terrain brut au nid de logements, la réversibilité s'avère un atout efficace de la construction de demain.

Paul Lacoste, spectateur et membre de l'association *HALEM (Habitants de Logements Éphémères et Mobiles)*, a fait écho à ce premier aspect de réversibilité de l'habitat. « *Aujourd'hui, et depuis la loi ALUR, on voit émerger des projets respectueux de l'environnement, à faible coût de réalisation, permettant la participation et l'investissement personnel des habitants dans la construction avec un indice de réversibilité très facilement proche de 100%* ». C'est donc plus facilement qu'il y a quelques années que tout un chacun peut se tourner vers ce type d'habitat.

La gestion adéquate de l'énergie a également été évoquée. Il fait sens qu'un mode de vie vertueux du point de vue écologique semble indissociable des habitations écologiques par nature. De l'usage du logement découle une réflexion permettant d'en améliorer grandement l'efficacité, tout en en réduisant l'impact sur l'environnement. C'est ce qu'a confirmé M. Doussinault « *Comprendre et connaître son logement permet de se rendre compte de potentielles améliorations à y apporter* ».

Le regard des autres

Des freins existent et tendent à gripper. L'habitat réversible est bien souvent perçu négativement, le parallèle est encore trop vite fait entre celui-ci et l'habitat léger. Chose qui a noirci le tableau auprès des élus. « *Associer l'habitat réversible à l'habitat léger, de style yourte ou caravane, n'a pas fait une très bonne pub* ». Le regard de la société a en ce sens été un frein, avant que les collectivités ne se rendent compte du véritable enjeu qui réside en ces nouvelles pratiques.

Le patrimoine est aussi une corde sensible. Concernant les bourgs et centre-bourgs, par exemple, il a été rappelé la dangerosité qui existe à ne pas discerner les nouveaux besoins des zones rurales, ce qui aurait pour conséquence dramatique leur non-adaptation à l'ère actuelle. « *Il faut veiller à ne pas mettre sous cloches les villes pour qu'elles ne se désertifient pas* » s'est inquiété M. Doussinault.

M. Gourdeau témoigne avoir observé une évolution dans les regards portés sur les projets liés à l'habitat collectif. « *En 15 ans, ces initiatives ont largement essaimé en France et sont plus faciles à mettre en place [...] nous avons aussi observé une évolution quant au profil des intéressés, le prisme des concernés s'élargit* » s'est réjoui M. Gourdeau, qui figure parmi les pionniers dans ce type de démarches. Il est cependant conscient du chemin qu'il reste à parcourir « *Nous n'avons pas la culture collective autour de ces enjeux là* ». Les projets en lien avec l'habitat ont donc de beaux jours devant eux, et même si la route reste longue, la nation tricolore pourra calquer ses efforts sur ce qui peut s'observer en Allemagne, par exemple, où la culture semble plus encline à ce genre d'innovations.

Une génération encline au changement

La nouvelle génération d'ingénieurs et de constructeurs semble aujourd'hui prête à adopter les innovations qui dessineront les villes de demain, comme en a témoigné Clara, étudiante de quatrième année d'ingénierie à l'ESITC Caen : « *Nous sommes sensibilisés aux nouvelles pratiques qui concernent le bâtiment, via des projets adaptés aux nouveaux enjeux écologiques* » a-t-elle annoncé. M. Doussinault a lui aussi pu observer cela : « *[...] c'est aussi une histoire de génération, un jeune patron sera souvent plus prompt à innover en ce domaine* ».

On peut retenir de tout ceci que la bataille pour la démocratisation de l'habitat écologique bat son plein et que ce dernier s'installe petit à petit dans l'inconscient collectif, en séduisant notamment une nouvelle génération de constructeurs. Tous les voyants sont désormais au vert pour l'écoconstruction. Les freins se desserrent et les leviers s'actionnent pour équilibrer la balance d'un concept qui semble maintenant avoir fait ses armes, et qui pourrait bien révolutionner l'habitat de demain.

ATELIER 2

Simultanément à ce premier atelier, un second. Animé par Maxime Maille, il était cette fois-ci consacré à la problématique suivante : « Comment choisir les matériaux des éco-constructions et les promouvoir ? ».

Sont venus étayer cette question Julie Barbeillon, rédactrice en chef du magazine *La Maison écologique* ; Nicolas Knapp, architecte chez KVA (14) ; et Jérôme Zucconi, gérant du magasin *Logis Nature* (14).

Les éco-matériaux, qu'est-ce-que c'est ?

Au commencement de cette discussion a eu lieu un rappel sur ce qu'est un éco-matériau. Parfois appelé matériau écologique ou matériau bio-sourcé, l'éco-matériau possède une définition assez large et pas entièrement réglementée, à cela près qu'il doit provenir d'une source renouvelable. C'est le cas du bois, de la paille et de la terre crue entre autres. Bio-sourcé par essence, il est généralement d'origine végétale, animale, ou issu du recyclage. Il n'est pas, ou peu polluant de par sa composition, mais aussi parce qu'issu de processus de fabrication dont l'impact carbone est faible. Comme l'a évoqué Mme Barbeillon, il est important avant qu'une qualification en soit faite, de mesurer l'énergie grise d'un matériau, laquelle pourrait se définir par son impact total sur l'environnement tout au long de sa vie de matériau.

« Pour qualifier des matériaux d'éco-matériaux, il faudrait en mesurer l'énergie grise du berceau à la tombe, et donc leur impact sur l'environnement de l'extraction de la matière jusqu'à sa fin de vie » a alors ajouté M. Knapp. Parmi leurs vertus les plus nobles, le stockage d'une partie des émissions de gaz à effet de serre est dans les cordes des éco-matériaux. Le bois entre autres en est capable. La maison à colombage est un illustre exemple d'éco-construction, puisqu'elle allie le bois et le silex, qui répondent tous deux à des critères environnementaux. L'ARPE dresse par ailleurs un guide des éco-matériaux sur son site Internet (cf. <https://arpenormandie.org/>).

Les éco-matériaux ont le vent en poupe

Les matériaux écologiques suscitent aujourd'hui un réel engouement. Ils ont vu leur demande grimper ces dernières années, comme l'atteste M. Zucconi : « La pédagogie que nous avons à faire concernant les éco-matériaux liée à la méconnaissance du public laisse peu à peu place à une demande croissante [...] les gens se rendent compte de l'impact positif de matériaux naturels dans leur maison ». Un de ses fournisseur lui aurait dit recevoir deux fois plus de commandes à l'instant T qu'un an auparavant. Ceci illustre bien le potentiel des ces matériaux dans le bâti d'aujourd'hui.

Les éco-matériaux au service du développement local

En raison donc d'une forte demande, mais en dépit d'un grand potentiel encore inexploité, les matériaux bio-sourcés souffrent d'une industrie fournisseuse trop peu développée par rapport à la demande qui en est faite. C'est un frein majeur à la diffusion de ceux-ci dans les chantiers, selon Nicolas Knapp. « *La filière locale peine grandement à se développer [...] les usines de production sont souvent très éloignées. La filière de la ouate de cellulose par exemple ne possède aucune usine productrice en Normandie.* ». M. Zucconi a confirmé les dires : « *Les gros industriels ont tendance à racheter des petits producteurs, qui autrefois étaient présents sur une plus grande partie du territoire qu'aujourd'hui* ». L'aspect local peine donc actuellement à être respecté quand il s'agit de s'approvisionner en éco-matériaux, ce qui - s'ils parcourent de grandes distances avant leur utilisation - remet en question l'identité même de la ressource. Alors, la faute est-elle aux demandeurs qui assaillent le marché à l'heure actuelle, ou est-ce l'incapacité de l'industrie à suivre la cadence qu'il faut pointer du doigt ?

M. Knapp évoque une avancée présente mais une trop faible célérité de la prise de conscience des bienfaits environnementaux de ces matériaux bio-sourcés « *La Normandie gagnerait grandement à prendre conscience des ressources naturelles de son territoire : le chanvre, le paille et le bois en sont de très bons exemples* ». Gardons donc à l'esprit que la provenance géographique d'un matériau est déterminante dans sa qualification d'« éco-matériau ».

Certaines réglementations viennent évidemment encadrer ces ressources. La construction normalisée - en opposition à la construction autonome qui n'est pas soumise aux mêmes règles - implique l'utilisation de matériaux certifiés. La question de la preuve, de l'efficacité et du respect des normes est également importante. « *[...] ils (les matériaux bio-sourcés) sont soumis aux mêmes normes acoustiques, thermiques et de sécurité que ceux utilisés sur les chantiers traditionnels* » a attesté M. Knapp. Il est de ce fait difficile de se procurer des éco-matériaux certifiés ailleurs que chez de gros industriels, au grand dam des acheteurs.

Cette filière grimpeante des éco-matériaux contribue également au développement local. « *Le marché manque d'artisans, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique ou de la pose d'isolants, de matériaux bio-sourcés et pas que [...]* » nous a éclairé Julie Barbeillon. Elle voit en cette filière une occasion d'insuffler à l'artisanat une dynamique nouvelle, et ce à une échelle locale notamment. « *Les agriculteurs ont tout intérêt à se placer sur ce marché* » a-t-elle ajouté. La disparition de métiers de l'artisanat ne serait plus qu'un mauvais souvenir, « *[...] des métiers se créent autour de l'utilisation de ces éco-matériaux* » a assuré Nicolas Knapp.

François Glaizot, chargé de projet à l'ARPE Normandie et intervenant lors de la table ronde qui a suivi les ateliers, a pris part à la discussion en ajoutant que la pose de matériaux bio-sourcés est souvent effectuée avec un soin particulier : « *Tout est une question de volonté, le soin du travail accompli est souvent supérieur lorsqu'on traite avec des matériaux bio-sourcés, notamment du fait de leur fragilité [...] c'est une tout autre approche que celle conventionnelle* ».

C'est en ces derniers points que se sont rejoints nos deux ateliers : ne serait-ce pas là l'opportunité rêvée par beaucoup, de revitaliser les zones rurales, en investissant dans la filière des éco-matériaux et de tous les métiers qui gravitent autour ? L'écologique embrassant le social et l'économique, ainsi se forme la triade de piliers du développement durable.

La santé revient souvent lorsque l'on questionne le public à propos du changement qu'ils ont initié en faveur des éco-matériaux. Adieu les allergies, mais également les démangeaisons liées à une longue exposition à la laine de verre. Les éco-matériaux offrent un confort de vie et de travail

non négligeable dont l'auditoire commence à se rendre compte.

Nombre des détracteurs de ces matériaux bio-sourcés évoquent le prix, qui s'avère plus élevé dans l'esprit collectif, alors qu'il reste sensiblement identique à celui des matériaux classiques. Jérôme Zucconi l'a expliqué : « *À qualités égales, les matériaux écologiques ne sont pas nécessairement plus chers que ceux ne l'étant pas. Ils le sont même parfois moins !* ». La pérennité de ceux-ci inquiète également : « *L'oxydation du bois est souvent perçue comme un inconvénient alors qu'elle n'en est en réalité pas un* » selon M. Knapp.

Mais alors quels leviers actionner pour promouvoir ces matériaux ? Ce séminaire en fut un. Mais avant tout, diffuser adéquatement l'information dans les écoles concernées par le bâtiment, s'avère un excellent moyen de sensibiliser à ces nouvelles pratiques plus responsables, selon nos intervenants. La démarche semble comprise, comme en a témoigné une étudiante lors du premier atelier, les fondations semblent à présent suffisamment solides pour soutenir une néo-génération de bâtisseurs.

Bien souvent, les éco-matériaux sont ceux qui furent utilisés jadis dans la construction, avant que ne naisse leur fils nommé béton, vite jugé plus avantageux. Loin de nous l'idée d'oublier le bien aimé ciment en y substituant les éco-matériaux, sinon celle d'en réduire le monopole, comme l'a formulé M. Knapp : « *Je ne renie pas les avantages du béton, mais y préfère la vertu des matériaux bio-sourcés, lorsque leur utilisation est possible [...] leur utilisation dépend bien entendu des situations* ».

La RE2020 imposant une diminution de 30 % de l'impact carbone des maisons d'ici à 2030, les éco-matériaux pourraient bien faire un pied de nez aux néo-matériaux qui leur ont longtemps volé la vedette, comme le plastique et le béton. Leurs partisans estiment donc que les matériaux bio-sourcés n'ont rien à envier aux matériaux les plus démocratisés du marché, et espèrent qu'ils aillent jusqu'à – parfois - les surpasser en offrant un confort de vie supérieur à leurs adeptes. Il ne reste plus qu'à espérer que leurs attentes relèvent de visions, car dans une démarche de capitalisation, écologique cette fois, le bois peut être d'or.

La pendule sonnait dix-sept heures et les participants ont pu s'évader le temps d'un quart d'heure. Le traditionnel goûter que leurs prédécesseurs avaient connu a laissé place cette année aux caméras, micros et ordinateurs, mais la convivialité était quand même de mise ! Elle fut bien illustrée lors du bref billet sur l'effondrement, bâti et dispensé par Alexandre Lequien, qui fit suite à la seconde pause du webinaire. Une parenthèse aussi drôle que dénonciatrice, qui n'a pas manqué de faire (sou)rire derrière les caméras.

TABLE RONDE

Cet interlude passé, d'autres participants ont pu se rassembler autour d'une table ronde - virtuelle cette année - qui figurait en dernière partie de ce webinaire. Nous ont cette fois-ci fait l'honneur de leur présence Aurélie Cognard, instructrice technique de la Région Normandie au service Bâtiments et Développement durable ; François Glaizot, chargé de projet à l'ARPE Normandie ; et Robin André, chargé de mission qualité environnementale des bâtiments et animateur en milieux professionnels à la DREAL Normandie. L'animation de cette partie était cette fois-ci assurée par Jérémie Spangenberg.

Cette table ronde s'articulait autour des leviers qui existent pour accélérer la transition vers un habitat plus écologique. Le propos fut introduit par Mme Cognard qui a mentionné plusieurs dispositifs existants à l'échelle de la région. Ceux-ci concernent à la fois la construction et la rénovation des habitations, collectives ou individuelles. Le chèque éco-énergie en est un exemple. Il offre une ressource financière aux particuliers qui souhaitent rénover leurs biens, moyennant certains critères techniques comme l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans leur rénovation. « *Les changements nationaux initient ceux qui sont appliqués à la Région, et nous en assurons la liaison [...] les critères d'éligibilité fluctuent pour suivre la transition écologique* » a-t-elle expliqué.

M. André a donné suite à ce propos en ajoutant que : « *les pouvoirs publics s'intéressent de près aux impacts écologiques du cycle de vie complet des bâtiments, de l'extraction des matières constructrices à la déconstruction de la structure* ».

La transition passe par l'information

Comme susmentionné, la transition du bâtiment obsolète vers l'éco-bâtiment passera avant tout par la capacité des intéressés à promouvoir leurs innovations en matière d'éco-construction, comme n'a pas oublié de la rappeler M. Glaizot : « *Il y a un véritable besoin de culture et de formation autour de l'éco-construction* ».

Robin André dit avoir agi en ce sens avec la collaboration de l'ARPE Normandie : « *Nous avons organisé des formations pour donner des clefs de lecture aux professionnels de la maîtrise d'ouvrages publics ou privés [...] cela afin de dynamiser le secteur, en rénovation ou en construction* ». Tous les intervenants présents à cette table ronde semblaient également accorder leurs violons sur l'importance de viser les acteurs du bâtiment déjà en poste, en plus des étudiants qui le seront prochainement.

Les particuliers semblent aussi avoir saisi la teneur écologique qui lévite au-dessus des éco-constructions, et la commodité qui y est liée. « *Les particuliers comprennent qu'ils peuvent contribuer à la transition écologique à leur échelle, tout en améliorant leur confort de vie* » a souligné Mme Cognard. « *La crise de la COVID-19 a accéléré la démarche écologique des particuliers [...] on observe la volonté d'un retour au naturel* » a complété M. Glaizot.

Si la culture de l'éco-construction passera évidemment par l'information de ses bénéficiaires parmi les particuliers, il va sans dire qu'elle sera épaulée par l'implication des grands groupes, comme François Glaizot l'a mentionné. « *Si les majeurs du bâtiment s'intéressent à la question, on peut espérer une démocratisation des matériaux bio-sourcés et une diminution des prix qui irait avec* ».

Robin André a d'ailleurs répercuté le propos : « *Les maîtres d'ouvrages publics représentent un levier énorme par la démonstration qu'ils peuvent faire des éco-constructions, et de par leur statut d'élu [...] les grands groupes pèsent de plus en plus lourd dans les décisions politiques. Ils y trouveraient sûrement leur compte dans une stratégie d'image. Témoigner d'une présumée volonté d'agir écologiquement redorerait possiblement leur blason* ».

Il a été rappelé lors de ce dernier acte, la nécessité de l'éducation dans l'éveil des populations au sujet des matériaux écologiques et des éco-constructions qui en naîtraient.

Nous avons aussi noté l'importance de la croisade qui brandit par monts et par vaux la bannière des éco-constructions. L'information et la formation se faisant les valets de cette cause, l'heure est à la démocratisation.

Les grands groupes industriels pourraient de ce fait se joindre à la fête en tout bien tout honneur, mais attention néanmoins à ne pas réchauffer un serpent dans son sein. L'empirisme nous l'a

appris, nonobstant qu'ils créent de l'emploi là où ils s'installent, ces groupes mettent souvent en péril d'autres structures de moindre taille.

Une fois la table ronde arrivée à son terme, Madame Sylvie Le Calvez, professeure coordinatrice de ce séminaire, a clôturé la session en ne manquant pas de remercier chaleureusement les étudiants, l'équipe technique, les intervenants et les participants qui ont fait vivre ce séminaire.



Sylvie Le Calvez lors de son discours de clôture, entourée d'étudiants animateurs.

Une multitude d'enjeux vient refaçonner notre quotidien, nos manières de vivre et de penser. La planète que nous habitons ne nous permet plus certains écarts - ou nous les fait payer le prix fort -, et après avoir peiné à le faire, nous en comprenons aujourd'hui le sens. C'est dans cette démarche que s'inscrivent les actions susmentionnées, suscitant non seulement l'intérêt porté à la sauvegarde de l'environnement, mais aussi la solidarité entre les personnes. Cette période que nous vivons semble lier étroitement deux notions, que sont les besoins environnementaux et les volontés humaines de les assouvir, et qui, associées l'une à l'autre n'auraient-elles pas aimé à se faire appeler, par quelque amateur d'art, période verte.

Les spectateurs de ce webinar ont pu goûter, ce mercredi 17 mars 2021, à un milk-shake de connaissances, que chaque intervenant est venu agrémenter de ses ingrédients en fonction des spécialités qui lui étaient propres. Cet après-midi fut marqué par la compétence et la maîtrise des intervenants dans leurs domaines respectifs, tous alloués à la cause environnementale.

Difficile donc de déterminer si la session est apparue plus éco ou logique, quoiqu'il en soit, elle fut extrêmement enrichissante, et pour cela, laissez-nous vous adresser une dernière fois un grand merci.

Illustration : Julie Dintras – julie.dintras14@orange.fr

Photos : Sylvie Le Calvez, Loïc Marie-Joseph – loumariejoseph@gmail.com

Rédaction : Lucas Bouvier – lucas_bouvier@outlook.com

Conception graphique et mise en page : Louise Galis – louise.04@hotmail.fr, Lucas Bouvier.

CONTACTS ET REMERCIEMENTS

Chloé et Olivier, *Eco-logis* – eco-logis.org

Pascal Gourdeau, *Les Z'Ecobâisseurs* – <http://ecozac.louvigny.free.fr/dotclear/>

Aristote Truffaut, *Hameaux Légers* – <https://www.hameaux-legers.org/>

Vincent Doussinault, *Biomasse Normandie* – <https://www.biomasse-normandie.fr/>

Julie Barbeillon, *La Maison écologique* – <https://lamaisonecologique.com/>

Nicolas Knapp, *KVA* – kva@architectes.org

Jérôme Zucconi, *Logis Nature* – <https://www.logis-nature.fr/>

Aurélie Cognard, *Région Normandie* – <https://www.observatoirebbc.org/normandie/contact-normandie>

François Glairot, *ARPE Normandie* – <https://arpenormandie.org/>

Robin André, *DREAL Normandie* – <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/>

Merci pour votre participation.